

Conseil d'école du 3^{ème} trimestre – Lundi 26 juin 2017

Composition du conseil

Enseignants : JM . CHARRIER (Directeur Bussac + CM2) – V. GENEAU (CM1) – S. NOSENZO (CE2) – J. REIGNÉ-SOUESNE (PS) – D. LE MOULLEC (MS/GS) – B. MOUNIER (Directrice Saint Vaize + GS/CP) – N. BOUYER, remplaçante de Mme FERRER (CP/CE1) – F. LAYFESSE (décharge de direction de Monsieur CHARRIER)

Représentants des parents d'élèves Saint Vaize :

Représentants des parents d'élèves Bussac : C. GAY – J. LE MAO – D. RENIER – G. POMME-CASSIEROU – C. MANUS – S. TOMASI – E. DOUHAUD

Délégués départementaux de l'Education Nationale : H. GAUCHER (Bussac) – M. BREGOWY (Saint Vaize)

Mairies : J. BRIAND (adjointe Bussac) – M. ROUX (Maire St Vaize) – A. COURAUD (adjointe St Vaize)

CDA : S. GODET

Excusés : Mme S. CHARPENTIER (Inspectrice de l'Education Nationale) – M. LACOU (enseignante rattachée à l'école de Bussac) – T. EMERIT -M. ROUSSEAU- S. BARILLOU (représentantes Saint Vaize) – C. DOURTHE (Maire Bussac) – L. GRENTZINGER (représentante Bussac)

1. Rentrée 2017 – 2018

➤ **Répartition**

➤

Effectifs :

Cette année scolaire : 2016-2017 : **177 élèves** dans le RPI

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
26	16	27	19	15	28	23	23

- 128 élèves à Bussac dont 71 élèves résidant à Bussac, 54 résidant à Saint Vaize et 3 résidant hors communes

- 49 élèves à Saint Vaize dont 28 élèves résidant à Saint Vaize, 20 élèves résidant à Bussac et 1 résidant hors communes

Pour la rentrée scolaire **2017 – 2018**, il y aura **159 élèves** dans le RPI.

Cette baisse s'explique par :

- le départ de 23 CM2 pour le collège et 16 autres départs pour cause de déménagement (9 élèves) et de départ pour des écoles privées (6 élèves) et un autre cas particulier.

- l'arrivée de 28 élèves dont 14 PS, 3 CE2, 2 GS et 1 CE1

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
14	26	16	24	17	18	25	19

Soit : 56 élèves en cycle 1 ; 59 élèves en cycle 2 ; 44 élèves en cycle 3

La répartition : 118 élèves à Bussac et 43 élèves à Saint Vaize

PS/MS	MS/GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
14 + 14	12 + 16	24	17	18	25	19
28	28					
Mme	M m e L e	Mme	Mme Ferrer	Mme	Mme	Mr Charrier

Reigné-Souesme	Moullec	Mounier		Nosenzo	Geneau	
Bussac		Saint Vaize		Bussac		

➤

➤ **Equipe enseignante**

L'équipe ne change pas. Madame Ferrer pour la classe de CE1 de l'école de Saint Vaize est sur une prolongation de son arrêt maladie, un enseignant remplaçant sera nommé à la rentrée.

➤ **Carte scolaire intercommunale**

Un projet éducatif au sein de la CDA est à l'étude afin de procéder dans un avenir proche au regroupement de plusieurs écoles. Les écoles à 2 classes sont amenées à disparaître. L'école de Saint Vaize est concernée à plus ou moins long terme. Une réunion d'informations a eu lieu le 22 juin avec les représentants des parents d'élèves et les mairies.

➤ **Activités péri-éducatives (APE) et activités pédagogiques complémentaires (APC)**

Rien ne change. Concernant les APE le tarif appliqué sera de 10 €/an.

2. Projets pédagogiques

St Vaize :

- Natation scolaire : 10 séances ont eu lieu à la piscine Aquarelle.
- Rencontre sportive avec l'école de Taillebourg : le 8 juin, nous sommes allés à Taillebourg pour une rencontre sportive sur le thème de l'athlétisme (8 ateliers différents ont été proposés sur la journée)/ transport pris en charge par la CDA (120 €).
- Liaison GS/CP : elle aura lieu le mardi 4 juillet à Saint Vaize.
- Classe découverte au « Loup Garou » : projet très enrichissant et qui a permis de créer de la coopération entre les élèves par le biais de diverses activités. Le financement a été pris en charge par la CDA à hauteur de 2160 € (45 € par élève), l'APE à hauteur de 1700 €, la mairie à hauteur de 470 € (10 € par élève), les parents d'élèves à hauteur de 960 € (20 € par élève) et par la coopérative scolaire à hauteur de 1000 €.

Bussac :

- PS et MS/GS : rallye lecture entre les 2 classes / sortie au château des énigmes le 30 juin 2017 (transport financé par le Conseil Départemental et entrées financées par la coopérative scolaire).
- MS/GS : liaison GS/CP le 4 juillet à Saint Vaize.
- CE2 : spectacle de danse contemporaine au Gallia + sortie à Saintes (Belvédère et amphithéâtre).
Sortie de fin d'année à l'île d'Aix (rallye découverte + land'art). Le transport est pris en charge par la CDA (358 €) et l'animation + le bateau sont pris en charge par la coopérative scolaire (450 €)
- CM1 : projet « conte' art » présentation aux parents d'un conte inventé + décors réalisés par les élèves (projet coopératif).
- CM1/CM2 : sortie de fin d'année à l'aquarium de La Rochelle le 22 juin 2017. Le transport est pris en charge par la CDA (402 €) et l'entrée à l'aquarium par la coopérative scolaire (588 €).
- CM2 : projet théâtre présenté le lundi 3 juillet aux parents

Saint Vaize / Bussac :

- concert de rock le 14 avril par le groupe The New Kids : merci à eux pour ce très agréable moment.
- Fête du RPI du 23 juin 2017 à Saint Vaize : nous remercions l'APE qui a redoublé d'efforts afin que cette fête soit réussie.

3. Budget – coopérative scolaire et crédit CDA

Crédit CDA : le budget pour l'année 2017 a été voté, il est de 41 € par enfant + 81 € par classe. Soit 5653 € de budget pour l'école de Bussac et 2130 € pour l'école de Saint Vaize.

En ce qui concerne les sorties pédagogiques et le transport le budget est de 9€ par élève et par an + 1 transport gratuit par classe dans la CDA. Le budget abonnement est de 200 € pour l'école de Bussac et de 110 € pour l'école de Saint Vaize.

Nous sommes contraints de demander à nouveau aux parents de fournir une partie du matériel scolaire (trousse et cahier de texte). Les circulaires à ce sujet : Circulaire du 15 octobre 1962 / Circulaire n°82-367 du 27 août 1982 / **Circulaire du 11 juin 2015**

Le projet « école numérique » devrait permettre d'équiper l'école de Saint Vaize d'une valise contenant 10 netbooks (mini-ordinateurs)

Coopérative scolaire :

Bussac : 2943 € et Saint Vaize : environ 400 €. Les comptes ne sont pas clôturés.

4. Travaux et équipement

Saint Vaize et Bussac Une liste de travaux sera donnée à chaque mairie.

Budget gros équipement CDA : chaque école a fait une demande de gros matériel au cours du mois d'avril. Toutes les demandes ont été acceptées par la CDA.

Pour l'école de Saint Vaize : des bancs, des casques audio, des trottinettes pour les élèves de CE1, du matériel de sport, une mallette d'instruments de musique

5. Sécurité et hygiène

Nous sommes toujours en plan Vigipirate.

Alerte incendie et PPMS réalisés.

Pour l'école de Bussac, le point de regroupement pour l'alerte incendie a été modifié (dans la cour élémentaire)

6. Points divers

La commune de Saint Vaize a décidé de donner un nom à son école. La cérémonie aura lieu à la rentrée scolaire.